

Date d'émission 17-oct.-2017

Date de révision 16-oct.-2017

Version 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** **Facilan™ PCL100****Substance pure/mélange** Substance**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Application** Additive manufacturing**Utilisations déconseillées** Non identifié.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant****3D4MAKERS**
Waarderweg 56
2031BP Haarlem
Netherlands
Tel +31 (0) 23 820 0584
<https://www.3d4makers.com/>**Adresse e-mail** info@3d4makers.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Europe****Numéro d'appel d'urgence** - +31 (0) 23 820 0584 (08.00-17.00 CET)**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Symboles/pictogrammes

Sans objet

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Sans objet

Conseils de prudence

Sans objet

2.3. Autres dangers

Cette substance ne répond pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
2-oxepanionone, homopolymère	Indisponible	24980-41-4	Aucune donnée disponible	>99	Non classé

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Informations supplémentaires

Le produit est exempté d'enregistrement REACH (polymère).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	En cas de contact avec un produit en fusion, rincer immédiatement à l'eau froide pendant au moins 10 minutes. Ne pas tirer sur le produit solidifié pour le détacher de la peau. En cas de brûlure, consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
Ingestion	Si une importante quantité de produit a été ingérée ou en cas de sensation de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard), Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), et. Monomère (2-Oxepanionone, Hexan-6-olide, CAS 502-44-3).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éliminer les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

Méthodes de nettoyage

Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Protéger de la lumière du jour. Tenir à l'écart de la chaleur. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé, au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations sont fournies dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Maintenir les niveaux d'exposition personnelle au-dessous des valeurs de Dose dérivée sans effet (DDSE) et de limite nationale d'exposition (le cas échéant).

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - travailleur

Indéterminé(e)(s)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Consommateurs

Indéterminé(e)(s)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Indéterminé(e)(s)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Gants de protection n'est pas vraiment nécessaire. Cependant, nous recommandons d'utiliser des gants de protection en caoutchouc. Gants en PVC, Caoutchouc butyle, Caoutchouc chloroprène.
Protection de la peau et du corps	Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Filament blanche		
Odeur	Inodore	
Seuil olfactif	Sans objet	
Propriété	Valeur	Remarques • Méthode
pH		Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation	58 - 60 °C / 136 - 140 °F	
Point / intervalle d'ébullition		Indéterminé(e)(s)
Point d'éclair	275 °C / 527 °F	
Taux d'évaporation		Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Indéterminé(e)(s)
Limites d'explosivité		
Limites supérieures d'explosivité		Sans objet
Limites inférieures d'explosivité		Sans objet
Pression de vapeur		Indéterminé(e)(s)
Densité de vapeur		Sans objet
Densité relative		Aucune information disponible
Hydrosolubilité		Insoluble dans l'eau
Solubilité(s)		Aucune information disponible
Coefficient de partage		Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible
Température de décomposition	200 °C	
Viscosité cinématique		Aucune information disponible
Viscosité dynamique	1 500 000 mPa s	
Propriétés explosives	Non explosif.	Examination of the structure indicates that there are no groups associated with explosive properties.
Propriétés comburantes	Non oxydant.	Due to structural composition of the substance it is not considered to be oxidizing.
Densité	1.1 g/cm ³	@ 60 °C
Masse volumique apparente		Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Il n'existe aucune donnée d'essai particulière pour ce produit. Pour plus d'informations, consulter les sous-sections ultérieures du présent chapitre.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5. Matières incompatibles

Eviter tout contact avec les acides. Eviter tout contact avec les bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Possible libération de monomères à des températures supérieures à 200C.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Cutané(e).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucun(e) connu(e).

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Le polymère n'est pas bioaccessible en raison de la taille de ses molécules.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet sensibilisant connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucun danger identifié.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le polymère n'est pas bioaccessible en raison de la taille de ses molécules.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Ce produit n'est pas classé dans la catégorie des déchets dangereux. Incinérer dans une installation agréée.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vides et propres peuvent être recyclés.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV

16 03 06.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport**ADR Transport routier**

- 14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

RID Transport ferroviaire

- 14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IMDG Transport maritime

- 14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Polluant marin Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)
 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible

IATA Transports aériens Non réglementé

- 14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Sans objet.

Union européenne

Sans objet.

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1
(auto-classification)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet.

SECTION 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Date d'émission	17-oct.-2017
Date de révision	16-oct.-2017
Remarque sur la révision	Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006, RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) n° 830/2015 du 20 mai 2015.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité